

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le ministère Daladier continue le ministère Paul-Boncour qui continuait le ministère Herriot. Brisera-t-on cette chaîne fatale qui les entraîne tous par les mêmes chemins à la même mort ?

Dans le trouble actuel des choses et des esprits, il faut un petit effort de mise en ordre, un travail préalable de débrouillage pour se remettre au fait avant d'écrire...

— Voyons ! A quel point du bouleversement en étions-nous arrivés ? Où en est-on maintenant de la situation ? Quel ministère avons-nous présentement ?... Est-ce bien toujours Daladier ? Samedi, il y était encore ! La Chambre ni le Sénat n'ont tenu séance depuis lors. Il y a donc quelques chances pour qu'il y soit encore aujourd'hui.

Quant à demain !...

Mais reprenons la chaîne des événements où nous les avions laissés ! Vendredi, le ministère, vieux de naissance, s'est présenté devant le Parlement.

Il a lu une déclaration courte, ferme d'accent et qui semblait croire à ce qu'elle annonçait...

Elle contenait un rappel bien opportun aux principes républicains et condamnant « l'illusion des solutions d'aventure » promet un budget régulier... Il y est même question de l'avenir. Mais il faut savoir borner ses ambitions.

— Remarquablement sénécaux, les socialistes semblent ne pas entendre la lecture de ce papier à qui les modérés firent un accueil hostile. Après quoi s'engagea la discussion rituelle sur la politique générale.

Les orateurs du centre et de la droite parlèrent pour dissimuler éloquentement leur pensée. Ils ont dit ce qu'ils allaient faire : à savoir qu'ils combattent le ministère. Ils n'ont pas dit pourquoi ils le feraient : à savoir que le gâchis actuel favorisant admirablement leurs affaires, ils s'estimeraient trop bêtes de s'employer à y mettre fin. Comme l'impuissance bien établie et bien démontrée de la majorité prépare leur retour au pouvoir, ils se garderont de l'aider à sortir le pays du pétrin. C'est ce qu'ils appellent s'élever au-dessus des considérations de partis et penser d'abord aux intérêts permanents de la nation.

Par la voix de M. L.-O. Frossard, communiste repenti, les socialistes S.F.I.O. exprimèrent ensuite leur profond dédain du ministère radical en conclusion de quoi, pour être bien sûrs qu'on ne viendrait pas le sauver de leurs étreintes, ils déclarèrent qu'ils voteraient pour lui.

Vainement, Edouard Herriot, évoquant les tragiques difficultés de l'heure, osa émettre cette idée subversive qu'on pourrait peut-être rechercher plutôt les raisons de s'unir que celles de se diviser. A cet appel, on resta sourd des deux côtés. Les gens du centre ne changèrent pas leurs votes et ceux du S.F.I.O. ne changèrent pas leur sentiment.

Dans ces conditions, l'ordre du jour de confiance fut voté par une énorme majorité de 376 voix contre 181 (chiffres rectifiés).

C'est ainsi que, muni des sacrements parlementaires, aux environs de huit heures du soir, le jour même de sa natalité, le ministère Daladier est entré en agonie.

Je ne comprends pas pourquoi quelques confrères affectent dans la solidité du gouvernement une confiance qu'ils n'ont pas. A quoi bon ces boahards et ce bourrage de crânes ? La situation est assez sérieuse pour qu'on dise la vérité.

Le ministère Daladier ne peut pas vivre. Frappé de la même tare congénitale que ses prédécesseurs, il mourra de la même mort. Venu au monde sans jambes, il est condamné à tomber dès qu'il voudra marcher. On lui a voté une confiance qui ne vaut que pour ne rien faire. Quoi qu'il propose, il est sûr de voir se retourner contre lui la moitié de ses partisans qui veut le contraire de ce que veut l'autre moitié.

S'il dépose les projets financiers que les S.F.I.O. n'ont pas voulu présenter comme ministres, ceux-ci vote-

ront contre lui. S'il dépose des projets agréables aux socialistes, les radicaux les repousseront. Sa majorité ressemble à ces objets coupés en deux par une fêlure cachée et qui de loin offrent aux regards une apparence d'être entiers. Dès qu'on y touche, ils s'effondrent ! Le seul espoir était de lui ramener le vote du centre. Il n'a pas voulu. Le centre non plus. Alors, c'est une affaire réglée. On peut tenir pour ouverte sa succession. Il ne s'agit plus que de savoir quel sera l'héritier.

Eh ! bien, à moins qu'on ne veuille courir aux aventures, la prochaine disparition du cabinet Daladier doit marquer un changement, non pas de personnalité, mais d'orientation parlementaire. La route où l'on s'obstine, depuis le début de la législature, à faire verser le char de l'Etat, nous savons maintenant où elle mène. Et si le destin des S.F.I.O. nous inquiète peu, nous tenons beaucoup à ne pas compromettre celui de la République.

Trois expériences en sept mois cela doit suffire ! Si l'on n'est pas désormais renseigné sur les possibilités d'entente avec les S.F.I.O. quand le sera-t-on ?

Ils ne veulent pas ! Ils viennent encore de le répéter dans leur Conseil national de dimanche dernier. Pas de participation ministérielle ! Pas de « soutien » sinon à leur gré et fantaisie ! Ils veulent qu'on s'engage envers eux, mais ne veulent pas s'engager envers nous. Sommes-nous disposés à jouer longtemps encore ce jeu où les coups sont pour nous et les profits pour eux ?

Il faut une majorité qui soutienne un ministère et non pas une majorité qui l'étouffe. Il faut une majorité qui aide à gouverner et non pas qui empêche de gouverner. Nous dirions volontiers de cette majorité ce que M. Renaud ditait un jour de l'argent, qu'il faut la prendre où elle est.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

L'in vraisemblable est vrai

On accuse souvent les auteurs dramatiques — surtout ceux qui se spécialisent dans le genre Grand-Guignol — d'imaginer des « situations » invraisemblables.

Il arrive toutefois que l'actualité vienne corroborer, après coup, ces drames sortis tout construits du cerveau d'un auteur, désireux de donner à son public le grand frisson.

L'information suivante de Copenhague évoque-t-elle pas curieusement une pièce qui connut de beaux soirs sur la scène de la rue Chaptal ?

Mlle Karen Schroder, propriétaire d'un magasin de coiffures pour dames, téléphonait, hier, à son fiancé, lorsque, tout à coup, ce dernier entendit un cri perçant et le bruit d'une chute, puis ce fut le silence.

Le jeune homme eut assez de présence d'esprit pour téléphoner à une boulangère toute voisine du magasin de sa fiancée et prier le commis d'aller au secours de la jeune femme, puis il sauta dans un taxi.

L'information suivante de Copenhague évoque-t-elle pas curieusement une pièce qui connut de beaux soirs sur la scène de la rue Chaptal ?

Mlle Karen Schroder, propriétaire d'un magasin de coiffures pour dames, téléphonait, hier, à son fiancé, lorsque, tout à coup, ce dernier entendit un cri perçant et le bruit d'une chute, puis ce fut le silence.

Le jeune homme eut assez de présence d'esprit pour téléphoner à une boulangère toute voisine du magasin de sa fiancée et prier le commis d'aller au secours de la jeune femme, puis il sauta dans un taxi.

L'information suivante de Copenhague évoque-t-elle pas curieusement une pièce qui connut de beaux soirs sur la scène de la rue Chaptal ?

Mlle Karen Schroder, propriétaire d'un magasin de coiffures pour dames, téléphonait, hier, à son fiancé, lorsque, tout à coup, ce dernier entendit un cri perçant et le bruit d'une chute, puis ce fut le silence.

Le jeune homme eut assez de présence d'esprit pour téléphoner à une boulangère toute voisine du magasin de sa fiancée et prier le commis d'aller au secours de la jeune femme, puis il sauta dans un taxi.

L'information suivante de Copenhague évoque-t-elle pas curieusement une pièce qui connut de beaux soirs sur la scène de la rue Chaptal ?

Mlle Karen Schroder, propriétaire d'un magasin de coiffures pour dames, téléphonait, hier, à son fiancé, lorsque, tout à coup, ce dernier entendit un cri perçant et le bruit d'une chute, puis ce fut le silence.

Le jeune homme eut assez de présence d'esprit pour téléphoner à une boulangère toute voisine du magasin de sa fiancée et prier le commis d'aller au secours de la jeune femme, puis il sauta dans un taxi.

Informations

Les projets financiers

MM. Bonnet et Lamoureux ont ramené l'évaluation du déficit à 7 milliards au lieu des 10 des experts, se basant sur le fait que les rentrées d'impôts ne sont plus inférieures en décembre et janvier que de 16 p. cent, aux prévisions au lieu de 22 p. cent, pour août à novembre.

De plus, les ministres auraient décidé de suspendre pendant la crise la dotation annuelle de l'Etat à la caisse d'amortissement, 3 milliards.

Il ne resterait à trouver, pour atteindre momentanément l'équilibre que 4 milliards environ. Cette somme le gouvernement paraît désirer la faire ressortir non seulement par des économies substantielles mais aussi par quelques impôts nouveaux et des mesures de répression des fraudes fiscales.

En ce qui concerne les économies, il est question de la réduction de certaines indemnités allouées aux fonctionnaires ainsi que de la suppression du cumul des traitements et pensions.

Pour les impôts nouveaux, on parle de l'augmentation des droits d'enregistrement et de timbre, de l'élévation de la valeur des timbres de chèques, d'une taxe spéciale sur les apéritifs et sur les sucres, du nouveau barème de l'impôt sur le revenu.

Association des journalistes républicains

L'association des journalistes républicains a tenu dimanche à la mairie du 9^e arrondissement son assemblée annuelle, sous la présidence de M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, ancien ministre, président de l'association. Des après l'allocation d'ouverture de M. Paul Strauss, lecture fut donnée du rapport financier par son auteur, M. Briard, trésorier, rapport qui fut adopté et approuvé. La parole fut donnée ensuite à MM. Mario Sermet, auteur du rapport moral qui tint notamment à rendre à M. Paul Strauss l'hommage reconnaissant de l'Association pour la part essentielle qui lui revient dans la résiliation de la Caisse des Retraités de la Presse dont il prit naguère l'initiative et qui fonctionne depuis le 1^{er} janvier.

Les décisions d'Hitler

Tous les Conseils municipaux, Conseils d'arrondissement et Conseils provinciaux de Prusse sont déclarés dissous par un décret du commissaire du Reich pour la Prusse, M. von Papen.

Les élections pour le renouvellement de ces Conseils ont été fixées au 12 mars, soit une semaine après les élections générales pour le Reichstag.

Le but de cette mesure, décidée brusquement par le gouvernement du Reich, est double ; d'une part, il s'agit de profiter de l'élan donné aux droites par la formation du Cabinet Hitler-von-Papen-Hugenberg, pour conquérir les Conseils municipaux et locaux, où les partis de l'extrême-gauche et du centre conservent une grosse influence.

En Roumanie

Le « Moniteur officiel » publie la loi votée par le parlement roumain, qui autorise le gouvernement à proclamer l'état de siège.

Dans les milieux bien informés, on annonce que le gouvernement a l'intention de proposer à la signature du souverain le décret proclamant l'état de siège immédiatement.

L'état de siège ne s'appliquerait qu'à Bucarest, Ploesti et Jassy (Moldavie). C'est, en effet, dans ces trois villes qu'on relate ces jours derniers des troubles ouverts à Bucarest et Jassy, soit dans les raffineries de pétrole, comme à Ploesti.

La Birmanie et l'Inde

Le mouvement en faveur de la séparation de la Birmanie de l'Inde gagne du terrain. En effet, dans l'élection partielle qui vient d'avoir lieu ici, le candidat séparatiste a été élu à une importante majorité.

La question des dettes

Le Sénat ayant déclaré illégaux les négociations entreprises dernièrement sur les dettes de guerre par M. Bullitt, avec divers gouvernements européens, le département d'Etat a ouvert immédiatement une enquête par l'intermédiaire des ambassades. On se souvient que M. Bullitt ami personnel de M. Roosevelt, passé pour être chargé d'une mission officieuse par les Présidents élus des Etats-Unis, auprès des Etats débiteurs de l'Amérique.

Après un séjour à Londres, M. Bullitt s'était rendu à Paris où il fut un entretien avec le ministre des Affaires étrangères.

La paix au Nicaragua

Le général rebelle Sandino, a signé un accord avec le gouvernement du Nicaragua. Cet accord met fin à la rébellion que Sandino dirigeait depuis cinq ans, au cours de laquelle de nombreux soldats nicaraguayens, ainsi que des fusiliers marins américains, furent tués.

L'épuration de la Mandchourie

La garde provinciale de Moukden avait procédé récemment à une série d'expéditions contre les bandits qui infestent la vallée du Liaoho, expéditions couronnées de succès.

Toutefois, comme 5.000 bandits sévissaient encore dans le voisinage de Tashalin, Liuehpaou et Hai Cheng, les troupes japonaises se sont lancées vendredi matin autour de Liuehpaou où elles ont désarmé 1.200 bandits et se sont emparées de 7.000 fusils.

Un autre détachement a pu prendre 4.000 fusils à Hai Cheng. Le même jour, le chef des bandits tombait aux mains des Japonais à Niou Chuang.

EN PEU DE MOTS...

— Deux ouvriers de Muret, M. Delbosq, 40 ans et Lanusse, 18 ans étant à bicyclette ont été heurtés par une auto pilotée par un électricien de Toulouse, nommé Ribeyrols. Tous deux ont été tués.

— Les ouvriers mineurs du bassin de Carmaux ont décidé de cesser le travail pendant 24 heures.

— Deux vieillards hospitalisés au Cluzeau, près de Limoges, Jean Coutrot et Pierre Frayssse se sont battus à coups de bâton dans la cour de l'asile. Jean Coutrot a succombé aux blessures reçues.

— L'abbé St-Genez, 84 ans, prêtre retraité et aveugle, a mis le feu à sa soutane en maniant une lampe à pétrole. Horriblement brûlé, il est mort peu après.

— Le roi Georges de Grèce a été opéré de l'appendicite dans une clinique de Londres.

— Des secousses sismiques continuent à se produire dans le Vésuve, accompagnées de faibles jets de pierres ponceuses. A Catanzaro, un assez fort tremblement de terre a été ressenti pendant quelques secondes.

NOS ÉCHOS

Amabilités pour rien !

Une duchesse ayant, vers 1720, un procès devant le parlement de Paris, alla voir un conseiller qu'on lui dit être le rapporteur dans son affaire et qu'elle ne connaissait point. Elle entre chez lui et trouve dans l'antichambre un beau chat qui vient se placer près d'elle et, par ses mouvements, semble l'inviter à le caresser ; quoiqu'elle eût une profonde aversion pour ces animaux, la duchesse, qui voulait avant tout gagner son procès, et séduire son juge, passa deux ou trois fois la main sur la tête, qui, ainsi encouragée, lui sauta sur les genoux. Dans ce moment le conseiller parut et demanda à la duchesse ce qui lui procurait l'honneur d'une telle visite :

— Monsieur, répondit-elle en caressant le chat de plus belle, vous êtes rapporteur dans mon affaire et je viens...

— Madame, interrompit le juge, j'ai un frère qui, comme moi, est conseiller ; la similitude du nom vous a trompée, c'est lui qui est votre rapporteur.

— Eh quoi ! Monsieur, s'écria vivement la duchesse en se levant, vous n'êtes pas mon juge et vous me laissez flatter votre chat ?

Explication.

Dans un groupe de méridionaux qui font cercle sur les terrasses et mélangent les accents de tout le Midi, une dame demande à sa voisine :

— Et votre mari, comment va-t-il ?

— Oh ! il est toujours bien malade, le pôvre !

— Qu'est-ce qu'il en dit, le médecin ?

— Ah ! vaï, le médecin... qu'est-ce que vous voulez qu'il en dise ? Il n'y connaît rien !... Aujourd'hui, il est encore venu pour lui prendre son attention matérielle...

— Vous voulez dire sa « tension artérielle » ?

— Peut-être !... Enfin il dit que tout ça dépend d'une crise de matériaux qu'il arrose.

— D'artério-sclérose, sans doute ?

— Peut-être bien... Ils vous inventent des mots qui n'ont ni queue ni tête !... Mais, pour moi, ce qu'il a, mon mari, c'est le sang qui s'est mélangé avec les nerfs et tout ça lui a resté sur l'estomac !...

L'enfant sage et le père puni.

Le prince de Galles, comme tout enfant « bien élevé » ne devait pas parler à table. Un jour, cependant, où il y avait de nombreux invités, le petit prince voulut interpellé son père, le roi George. Mais un regard sévère l'en empêcha. Après le repas, le père, de lui dire :

— Que désirais-tu pendant le repas ?

— Je voulais seulement vous dire qu'il y avait une limace sur votre salade.

LECTURES ET IMPRESSIONS...

ARPAD BLESSÉ...

En même temps que professeur d'histoire au Lycée Gambetta, M. Benjamin Paumès fut historien lui-même. Dans un beau livre, il retraça les fastes de la vieille et glorieuse maison dans laquelle il enseignait. La Société des Etudes du Lot, dont il resta longtemps le secrétaire général, garde le souvenir et de sa bonne grâce et de sa vaste érudition. Si la mort ne nous l'avait point prématurément enlevé, il se réjouirait de voir son fils marcher sur ses traces, dans le chemin qu'il préférait.

Sous le titre d'Arpad blessé, M. Eugène Paumès vient, en effet, de nous conter avec talent les avatars de la Hongrie nouvelle. Nous attendions de lui un livre. Nous pensions qu'il nous parlerait, sinon du Quercy, du moins de ce Sud-Ouest qu'il connaît dans toutes ses parties et qu'il a étudié dans beaucoup de ses dépôts d'archives. Essayiste, chroniqueur et confesseur, M. Eugène Paumès a déjà prouvé son culte du beau et sa passion du document dans plusieurs journaux et sur plusieurs scènes de la vaste Guyenne.

C'est bien loin des bords du Lot, de la Garonne et de l'Adour qu'il nous conduit aujourd'hui. Il revient avec nous aux rives du Danube. Il y vécut un temps, ce temps à peine un peu apaisé qui suivit la victoire du Dobropolge, la déroute des austro-allemands sur la Morowa et l'entrée des Serbes à Belgrade. Une armée française précéda la cavalerie du général Jouinot-Gambetta, occupa le sud de la Hongrie. Elle va y stationner de longs mois. M. Eugène Paumès sert dans ses rangs en qualité d'officier. Il ne se contente pas de connaître les incidents de son secteur ; il observe, dans les décisions des états-majors, dans les nouvelles de la capitale, dans les mouvements des troupes voisines et dans les réactions des populations locales, les événements généraux qui, de l'armistice à la paix, agitent tantôt d'espoirs et tantôt de révoltes le pays des Magyars.

Nourrie de ces éléments vécus, ce sera donc de l'histoire vivante et vraie qu'il nous contera. La voilà écrite. Son préfacier, M. William d'Ormesson, — qui, entre parenthèses, vient de publier lui-même un très curieux récit de ses enfances diplomatiques, — nous dit du livre de M. Eugène Paumès qu'il est : « objectif, documenté, « nourri de faits, dont certains sont « encore inédits et ont la valeur d'une « relation historique ».

A la lecture de l'ouvrage, nous nous apercevons vite de la justesse de cette appréciation. Nous connaissons en gros les malheurs mérités et immérités de la Hongrie vaincue et démembrée. Mais nous ne savions pas toujours démêler clairement quelles parts différentes de ces infortunes revenaient aux responsabilités du com-

— Mais ce n'est pas une raison pour hurler de cette façon.

— Mais si, sans quoi mon ami ne m'entendrait pas ; il habite Paris.

On voyage pour changer.

L'hôtelier. — Ici, Monsieur, vous serez comme chez vous.

Le client. — Comme chez moi ! Alors, je préfère m'en aller... J'étais venu pour être tranquille et me reposer !

Inutile précaution.

— Tu as bien pris la clé de la valise ?

— Oui, mais j'ai oublié la valise.

C'est évident !

A Londres, un pochard réclame désespérément : « Henry ! Henry ! ». Un policeman s'approche.

— Qu'avez-vous ? demande-t-il.

— J'appelle mon ami.

Eug. GRANGIÉ.

LE LISIEUR.

Chronique du Lot

Société des Etudes du Lot

Séance du 9 janvier 1933. — Présidence de M. Irague. — Sont présents : MM. Calmon, Laubart, Feyt, Lucie, Contou, Bergon, Teyssonnières, Bayaud, Chanoine Foissac, Docteur Fourgous, Guilhaume, Rigandières.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. Irague, en ouvrant la séance, présente à ses confrères ses remerciements pour sa réélection à la présidence de la Société et ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Prenez acte que notre société est, d'après son titre, habilitée à s'occuper aussi d'études scientifiques. M. Irague fait une intéressante communication sur la place que doit occuper un haut-parleur par rapport à l'orateur et au public, pour que l'audition soit nette pour tous les auditeurs.

Le même donne lecture des vœux que notre confrère, M. Verne envoie d'Egypte à ses confrères. Il communique également les remerciements de notre confrère, M. Tassart, et dépose sur le bureau une intéressante étude de notre confrère, M. Joseph Faurel, de Souillac sur le symbolisme dans les sculptures du portail de Souillac.

La société remercie M. Faurel de cet envoi.

M. Massabie, inspecteur des Messageries Hachette, 3, rue de la Brasserie, est présenté comme membre résident par MM. Foissac et Guilhaume.

M. Rigandières, principal honoraire, rue Emile-Zola, est présenté comme membre résident par MM. Lucie et Teyssonnières.

M. Irague rappelle le deuil qui vient de frapper la société en la personne de son président d'honneur, M. Combes, un des membres fondateurs de notre société. Un article nécrologique paraîtra dans le prochain Bulletin, en hommage à son souvenir.

M. Guilhaume rend compte des dernières publications reçues :

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest (3^e trimestre 1932) ; Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, 1932 (2^e livraison) ; Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes, Paris 1929 ; Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes, Clermont, 1931 ; Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes, Besançon, 1932 ; Recueil de l'Académie de Montauban, 1931 ; Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gers (2^e trimestre 1932) ; Revue de l'Agenais, 1932 (n^{os} 3 et 4) ; Escudo de Pireneois, 1928 (n^{os} 7 à 9) ; Revue religieuse de Cahors et de Rocamadour (n^{os} du 24 et 31 décembre 1932, n^o du 7 janvier 1933) ; Bulletin de Notre-Dame de Rocamadour, décembre, 1932.

M. Irague donne lecture des remerciements que M. le Président Ramet adresse à la Société pour son élection comme membre correspondant.

M. Calmon dépose sur le bureau, de la part de l'auteur, la thèse de M. François de Valon sur « Les Pairs de France primitifs et leur cour ».

La Société remercie M. de Valon de son envoi.

M. Calmon fait connaître que Mme Bergougnoux fait don à la société des papiers et documents intéressants que notre regretté président d'honneur avait rassemblés, notamment sur la Galerie médicale du Lot et l'Université de Cahors ; la société adresse à Mme Bergougnoux ses vifs remerciements pour ce don précieux.

M. Calmon fait circuler un Ex. libris de Gambetta.

M. Bergon communique de la part de notre confrère, M. Pierre Derrest d'Avanc, quelques extraits intéressants des Mémoires d'un Régicide.

M. Bergon donne lecture d'un article du Figaro, du 2 janvier, de notre confrère, Léon Lafage, sur Cahors et Gambetta, article renfermant des anecdotes intéressantes et peu connues sur notre illustre compatriote.

M. Lucie donne communication d'un article du « Courrier du Centre », du 12 décembre sur le château de Cénévières, dont l'auteur fait remonter la fondation aux ducs d'Aquitaine.

M. le Chanoine Foissac communique à la Société trois notes qui lui furent demandées. La première est relative aux seigneurs du château de Salgues, près d'Avignac ; les premiers seigneurs furent les de Salgues, dont un patriarche d'Autriche. Après eux vinrent les de Tamas qui allèrent ensuite Salgues aux de Dollone et passèrent au château de Montal ; les Dollone de Salgues se sont éteints après la Révolution.

La deuxième est une note généalogique sur les Delort, notaires à Pechfimal, de père en fils, aux XVII^e et XVIII^e siècles.

La troisième note concerne la parenté avec les Bourbon de M. Robert Valat de la Forge qui aurait comme dix-huitième ascendante Agnès d'Albret.

M. Foissac communique, également, quelques nouveaux renseignements sur les ravages causés par la famine en 1693 ; il y aurait eu à Saint-Céré 381 décès la même année.

Le même donne lecture d'une curieuse lettre adressée le 25 germinal an VII, par Amadien, capitaine au 2^e bataillon de la 104^e demi-brigade de ligne à son camarade, Lavergne de Payrac, et relatant les combats livrés par l'Armée du Danube (général Masséna) au prince Charles.

M. Bayaud donne communication des renseignements qu'il a fournis à l'Académie Delphinale au sujet de notre compatriote Champollion ; conscrit : « Champollion Jean-François, né le 23 décembre 1790, taille 1 m. 733, étudiant, résidant à Grenoble, fils de Jacques et de feu Françoise Gualien, réformé en payant 250 fr. d'indemnité ».

M. Guilhaume a reçu d'un de nos aimables confrères qui désire garder l'animal une somme de 100 francs. La société adresse de chaleureux remerciements au généreux donateur.

Office notarial supprimé

L'office notarial de Duravel (Lot) dont M. Couderc, décédé, était titulaire, est supprimé.

Conseil de revision

Voici l'itinéraire du Conseil de revision de la 2^e fraction de la classe 1932, de la 1^{re} fraction de la classe 1933 et des ajournés des classes 1930 (2^e fraction) ; 1931 (1^{re} et 2^e fractions) et 1932 (1^{re} fraction) :

Sursis d'incorporation. Examen des demandes de première attribution formulées tardivement par des jeunes gens appelés à être incorporés en avril 1933, lundi 27 mars 1933, à 9 heures.

Etrangers au département, lundi 27 mars 1933, à 9 h.

Cahors (Nord), lundi 27 mars 1933, à 9 h. 30.

Cahors (Sud), lundi 27 mars 1933, à 10 h., à 15 h.

Catus, mardi 28 mars, à 9 h. 30.

Cazals, mardi 28 mars, à 11 h.

Castelnau, mardi 28 mars, à 15 h.

Castelnau, mercredi 29 mars, à 10 h. 30.

Monteug, mercredi 29 mars, à 15 h.

Labenque, jeudi 30 mars, à 10 h. 30.

Limogne, jeudi 30 mars, à 15 h.

Labastide-Murat, lundi 3 avril, à 9 h. 30.

Lauzès, lundi 3 avril, à 11 h.

Saint-Géry, lundi 3 avril, à 15 h.

Luzech, mardi 4 avril, à 10 h. 30.

Puy-Evêque, mardi 4 avril, à 15 h.

Livernon, mercredi 5 avril, à 10 h. et demi.

Cajarc, mercredi 5 avril, à 15 h.

St-Germain, lundi 22 mai, à 9 h. 30.

Gourdon, lundi 22 mai, à 10 h. 30.

Payrac, lundi 22 mai, à 15 h.

Souillac, mardi 23 mai, à 10 h.

Martel, mardi 23 mai, à 15 h.

Vayrac, mercredi 24 mai, à 10 h.

Gramat, mercredi 24 mai, à 15 h.

Figeac-Est, lundi 29 mai, à 10 h.

Figeac-Ouest, lundi 29 mai, à 15 h.

Latronquièrre, mardi 30 mai, à 10 h.

Lacapelle-Marival, mardi 30 mai, à 15 heures.

Bretenoux, mercredi 31 mai, à 10 h.

Saint-Céré, mercredi 31 mai, à 15 h.

Etrangers au département, lundi 12 juin, à 14 h. 30.

Clôture des listes, mercredi 5 juillet, à 14 h. 30.

Sursis d'incorporation. Examen des demandes de première attribution de sursis formulées tardivement par des jeunes gens appelés à être incorporés en octobre 1933, lundi 2 octobre 1933, à 14 heures.

NOS PARLEMENTAIRES

Le Ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones, vient d'adresser à M. de Monzie, ministre de l'Education Nationale la lettre qui suit :

« Paris, le 3 février 1933.

« Vous avez bien voulu appeler tout particulièrement mon attention sur une proposition par laquelle la municipalité de Bretenoux offre de céder à mon administration un immeuble communal, en vue d'y transférer le bureau de poste.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'autoriser l'acquisition de cet immeuble.

Je suis heureux de vous en informer.

Election municipale

La démission de M. Francoual, conseiller municipal, et maire de Peyrilles ayant été acceptée par M. le Préfet du Lot, les électeurs de la commune de Peyrilles sont convoqués le dimanche 19 février à l'effet de procéder à l'élection d'un conseiller municipal.

Conseil général du Lot

La session extraordinaire du Conseil général du Lot devait avoir lieu le 14 février. Elle est avancée d'un jour et est fixée au lundi 13 février.

Plus de sommations respectueuses

M. Penancier ministre de la Justice, vient de contresigner la promulgation d'une loi qui supprime la formalité des sommations respectueuses.

On sait que le code civil imposait aux fiancés de 21 à 25 ans, auxquels leurs parents refusaient leur consentement de faire à ceux-ci des sommations respectueuses pour obtenir ce consentement malgré eux.

Dorénavant, la majorité permet de contracter mariage alors même que les parents n'ont pas donné leur consentement.

La nouvelle loi modifie également la procédure que doivent suivre les mineurs de dix-huit ans pour obtenir ce même consentement paternel.

Le doryphore

L'« Officiel » publie par département, les zones déclarées contaminées par le doryphore.

Toutes les zones du Lot sont déclarées contaminées.

Routes Nationales et Chemins de Grande Communication

Opérations probables pendant la semaine du 6 au 12 février 1933 :

1. Cylindrages. — R.N. de Fumel à St-Céré, de 33 km. 600 à 32 km. 500, entre Montcléra et Frayssinet-le-Gélat ; de 36 km. à 37 km., entre Frayssinet-le-Gélat et Cassagnes ; de 46 km. 300 à 45 km. 400, vers Frayssinet-le-Gélat ; R.N. Cahors-Montauban, de 6 km. à 7 km., entre la limite du département de Tarn-et-Garonne et Castelnau ; de 24 km. 500 à 25 km. 500, des Septs-Ponts à Lhopital ; R.N. Sarlat-Frayssinet, de 67 km. à 68 km., entre Nadaillac et St-Cirq-Madelon (Gare) ; R.N. Cahors-Figeac, de 56 km. 500 à 57 km. 500, à Montbrun ; Chemin de G. C. N^o 13 et de 5 km. 600 à 5 km. 200, entre Livernon et Bélinac ; Chemin de G. C. N^o 14, de 12 km. à 12 km. 500, entre l'embranchement du G. C. 2 et Reilhac.

2. Approvisionnement de matériaux. — C. de G. C. N^o 9, de 8 km. à 11 km., entre Luzech et Caillac.

Médaille militaire

La médaille militaire est décernée à M. Soulayrès, cultivateur à Frayssinet-le-Gélat, qui fut l'objet de plusieurs citations.

Gendarmerie

Nous lisons dans l'« Echo de la Gendarmerie » :

Touzy maréchal des logis chef à cheval à Lacapelle-Marival (Lot), 300 francs : « A fait preuve de perspicacité, de méthode et d'habileté dignes des plus vifs éloges au cours d'une enquête difficile qui lui a permis d'identifier et d'arrêter les deux auteurs d'un crime atroce, commis dans des circonstances mystérieuses, quelques jours auparavant. »

Armée

Dans la liste des sous-officiers admis dans le corps des sous-officiers de carrière au cours du 4^e trimestre 1932, nous relevons les noms des sergents du 16^e tirailleurs sénégalais : Chauvin, Giovacchini, Cosulta, Pradel, Courreaud, Ducace, Rivière.

Le Foyer du Quercy

Le Foyer du Quercy invite ses sociétaires à venir nombreux à la matinée dansante suivie de concert qu'il donnera le dimanche 12 février, dans la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche.

Le prix d'entrée est de 3 fr. pour les sociétaires et leur famille, et de 5 fr. pour les non sociétaires. La carte de sociétaire sera exigée. — Le Secrétaire : R. SOULIÉ.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Amicale des sapeurs-pompiers ». But, subvenir aux frais des fêtes et concours ayant pour but le perfectionnement du corps. Siège social : mairie de Vayrac (Lot).

Les truffes

Au marché de samedi à Martel, il y eut un apport de 500 kilos de truffes environ.

Les cours ont oscillé entre 38 et 44 francs le kilo, au lieu de 55 et 58 fr. aux marchés précédents.

EDEN

SEMAINE DE GRAND GALA

sans augmentation du prix des places

DU MARDI 7 AU DIMANCHE 12

JEUDI (matinée à 14 heures)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Jeunes Filles en Uniforme

Un film qui n'a pas besoin d'être prôné pour faire courir les foules partout où il passe.

Voici ce que dit la presse :

Le Matin. — C'est une œuvre d'une profonde humanité et qui est très émouvante.

Paris-Soir. — C'est une splendeur. Depuis la venue du parlant, je n'ai jamais vu un film de cette qualité. Ce n'est pas un film, c'est une œuvre d'art. — Pierre Wolff.

Ami du peuple. — Voici un document humain d'un prix inestimable.

Comœdia. — L'œuvre entière est d'une tenue magistrale. Tout est bien, tout est parfaitement ordonné.

Echo de Paris. — Un film qui a le mérite de ne ressembler à aucun autre.

Excelsior. — Une œuvre composée avec un sens rare du cinéma. C'est un des meilleurs films qui aient été jamais projetés sur l'écran.

Intransigeant. — Pourquoi tenterions-nous de modérer notre admiration, quand elle s'affirme avec tant de joie ?

EN COMPLEMENT

ACTUALITES PARLANTES FOX-MOVIETONE.

Té vé, Olive

Comédie parlée, interprétée par Maurice DE CANONGE, une demi-heure de force.

BIENTOT MARIUS

pour ceux qui n'ont pas vu et qui voudront voir Fanny, et ceux qui l'ont vu n'en apprécieront que mieux le chef-d'œuvre incomparable

FANNY

Cahors

La soirée DUSSANE

Puisque c'est ainsi qu'on l'appelle à Cahors pourquoi ne lui laisserions-nous pas ce nom par lequel elle prend dans le programme de chaque année une place qui lui revient par droit de succès et d'amitié ?

Les Cadurciens ne sont pas égoïstes. Ils laissent leur part aux Parisiens. Vendredi, ils n'avaient pas enlevé toute la Comédie-Française à la Capitale. Ils n'en avaient pris qu'un morceau, mais particulièrement brillant.

D'abord, Mme B. Dussane, la grande amie des « Amis du Beau Vieux Quercy » qui trouve le moyen d'être éminemment sans cesse d'être charmante et qui sait allier dans son talent si prenant la science et la sourire, la séduction et l'autorité.

Puis M. Pierre Dux, dont la haute distinction, l'ample et mordante diction, le jeu sobre, juste et puissant ont fait grand impression sur le public si difficile de nos réunions littéraires.

Enfin, Mlle Jeanne Sully dont le jeune talent avait laissé un excellent souvenir et dont on se rappelait avec un plaisir vif la belle voix aux modulations nuancées et aux graves harmonies qui font si harmonieusement chanter la mélodie du vers.

Avec de tels éléments, comment la soirée n'eût-elle pas été délicieuse ? Elle faisait bénéficier notre public de l'heureux initiative récemment tentée aux « matinées poétiques » de la Comédie-Française où l'on a restitué à la chanson populaire la place et le rang qui lui reviennent dans la poésie.

« De Versailles à Montmartre ! Quelques sourires de France ! » Tel était le titre de la conférence par laquelle Mme Dussane nous a fait passer du « Malbourou s'en va-t-en guerre » (dont M. Pierre Dux nous a donné une interprétation magnifique) jusqu'aux « Prisons de Nantes » et à la chanson célèbre « Au près de ma blonde ». La conférencière, après l'exposé du thème central, commente chacun des poèmes, fables ou chansons qu'elle situe au milieu des circonstances qui l'ont vu éclore, dont elle éclaircit les alentours et les « dessous » avant de passer la parole à l'artiste qui les interprète. Ainsi ces morceaux, dits ou chantés, acquièrent un accent, un relief, une couleur et une vie que rien ne pourrait leur donner à ce même degré.

L'éloquence expressive et directe de Mme Dussane, sa parole alerte et vivante ont obtenu leur grand succès coutumier. Comme on l'avait saluée d'applaudissements au lever du rideau, on l'accablait à la fin de sa brillante causerie.

Avec quel art subtil et délicat elle-même a dit : *Le Meunier, son fils et l'âne, les Conseils à une Parisienne, de Musset, l'Ecuyère, de France-Nohain et ce pittoresque et coloré Cantique du vin, de Raoul Ponchon. Quatre poèmes, quatre époques.*

Nous ne pouvons signaler toutes les pièces dont se composait le programme. Nous tenons pourtant à noter combien Mlle Jeanne Sully fut émouvante dans cette vieille légende *Jésus-Christ s'habille en pauvre* qu'elle a dite d'un accent si simple et si profond et le très grand succès de M. Pierre Dux dans la chanson satirique de Paul Colline qui nous transportait au Montmartre de la grande époque et de la bonne tradition française. Le brillant artiste dut céder à l'instance du public qui réclamait le bis.

Après cette première partie du programme où nous avions vu les artistes de la Comédie-Française en chansonniers, la seconde partie, avec *Un Caprice*, nous a permis de les applaudir sous leur aspect traditionnel. Ce menu chef-d'œuvre de Musset est, lui aussi, un « sourire de France » qui avait sa place dans cette soirée. On ne saurait décrire d'interprétation plus délicate, plus finement nuancée et plus expressive que celle dont nous ont régaliés les trois remarquables artistes que le public, charmé, a longuement applaudis.

Cette soirée d'une si belle tenue artistique et d'une si haute correction dans la fantaisie compta parmi les meilleures de cette saison dont le programme est pourtant particulièrement brillant.

M. Eugène Grangé, avait préfacé ce beau spectacle en saluant Mme Dussane au nom du public des *Amis du Beau Vieux Quercy* qui s'est cordialement associé aux témoignages des admirateurs parisiens de la brillante artiste récemment décorée de la Légion d'Honneur.

Il est juste, enfin, que nous exprimions nos vifs remerciements à Mme Crassac dont l'habileté sans défaut assura aux chanteurs un accompagnement de toute sécurité et, enfin, à M. Cazenave dont le dévouement complaisant permit d'assurer dans *Un Caprice* la très correcte interprétation d'un rôle sacrifié et pourtant nécessaire.

Le doryphore

L'« Officiel » publie par département, les zones déclarées contaminées par le doryphore.

Toutes les zones du Lot sont déclarées contaminées.

Routes Nationales et Chemins de Grande Communication

Opérations probables pendant la semaine du 6 au 12 février 1933 :

1. Cylindrages. — R.N. de Fumel à St-Céré, de 33 km. 600 à 32 km. 500, entre Montcléra et Frayssinet-le-Gélat ; de 36 km. à 37 km., entre Frayssinet-le-Gélat et Cassagnes ; de 46 km. 300 à 45 km. 400, vers Frayssinet-le-Gélat ; R.N. Cahors-Montauban, de 6 km. à 7 km., entre la limite du département de Tarn-et-Garonne et Castelnau ; de 24 km. 500 à 25 km. 500, des Septs-Ponts à Lhopital ; R.N. Sarlat-Frayssinet, de 67 km. à 68 km., entre Nadaillac et St-Cirq-Madelon (Gare) ; R.N. Cahors-Figeac, de 56 km. 500 à 57 km. 500, à Montbrun ; Chemin de G. C. N^o 13 et de 5 km. 600 à 5 km. 200, entre Livernon et Bélinac ; Chemin de G. C. N^o 14, de 12 km. à 12 km. 500, entre l'embranchement du G. C. 2 et Reilhac.

2. Approvisionnement de matériaux. — C. de G. C. N^o 9, de 8 km. à 11 km., entre Luzech et Caillac.

Médaille militaire

La médaille militaire est décernée à M. Soulayrès, cultivateur à Frayssinet-le-Gélat, qui fut l'objet de plusieurs citations.

Gendarmerie

Nous lisons dans l'« Echo de la Gendarmerie » :

Touzy maréchal des logis chef à cheval à Lacapelle-Marival (Lot), 300 francs : « A fait preuve de perspicacité, de méthode et d'habileté dignes des plus vifs éloges au cours d'une enquête difficile qui lui a permis d'identifier et d'arrêter les deux auteurs d'un crime atroce, commis dans des circonstances mystérieuses, quelques jours auparavant. »

Armée

Dans la liste des sous-officiers admis dans le corps des sous-officiers de carrière au cours du 4^e trimestre 1932, nous relevons les noms des sergents du 16^e tirailleurs sénégalais : Chauvin, Giovacchini, Cosulta, Pradel, Courreaud, Ducace, Rivière.

Le Foyer du Quercy

Le Foyer du Quercy invite ses sociétaires à venir nombreux à la matinée dansante suivie de concert qu'il donnera le dimanche 12 février, dans la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche.

Le prix d'entrée est de 3 fr. pour les sociétaires et leur famille, et de 5 fr. pour les non sociétaires. La carte de sociétaire sera exigée. — Le Secrétaire : R. SOULIÉ.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Amicale des sapeurs-pompiers ». But, subvenir aux frais des fêtes et concours ayant pour but le perfectionnement du corps. Siège social : mairie de Vayrac (Lot).

Les truffes

Au marché de samedi à Martel, il y eut un apport de 500 kilos de truffes environ.

Les cours ont oscillé entre 38 et 44 francs le kilo, au lieu de 55 et 58 fr. aux marchés précédents.

Les Amis du Beau Vieux Quercy

MARCEL PREVOST

Depuis plusieurs années déjà le célèbre écrivain nous avait promis de venir à Cahors et nous avions laissé prévoir la séance que nous pouvions annoncer aujourd'hui.

Des circonstances diverses l'avaient successivement retardée. Maintenant, nous sommes sûrs que le grand romancier sera la *vendredi prochain, 10 février*. Il traitera devant notre public un sujet qui convient parfaitement à son admirable talent de psychologue et d'observateur féminins.

Il parlera de « La Femme moderne, victorieuse du temps ». Si une telle soirée ne méritait pas d'être qualifiée de grand gala intellectuel, à quoi donc pourrait-on l'appliquer ?

Nous rappelons que la réunion sera tenue le vendredi, 10 février, au théâtre et qu'elle commencera à 21 heures précises. La location est ouverte comme d'usage. — Le Comité.

Congrès des Tribunaux de Commerce

Les Congrès des présidents des tribunaux de Cahors du ressort des cours d'appel de Toulouse, d'Agen et de Pau, aura lieu à Cahors le dimanche 26 mars.

Ce congrès sera présidé par M. Salanié, président du tribunal de commerce de Cahors.

Une réunion de travail se tiendra au Palais de justice, et sera suivie d'un banquet présidé par M. de Monzie, maire de Cahors.

L'affaire de Montfaucon

M. Lacaze est chargé de la défense du Polonais Trawinsky qui tenta de faire brûler ses deux enfants.

L'affaire de Ruyeres

Lamoureux et Delluc, les assassins de Ruyeres seront soumis à un examen mental.

Obsèques

Dimanche, à 14 heures, ont été célébrées les obsèques de Mme Villes.

C'est suivi par une foule considérable que le char funéraire, recouvert de nombreuses et superbes couronnes, transportant la dépouille mortelle de la regrettée disparue, s'est rendu au cimetière.

Ce fut, une manifestation de sympathie, mais, hélas ! bien douloureuse, dont furent l'objet M. Villes et la famille.

Nous renouvelons à M. Paul Villes, à Mme et M. Chadourne, à Mme et M. Artigalas, à Mlle Roux ; à Mme et M. Luga, aux familles en deuil, nos bien sincères condoléances.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve A. Jubin, décédée à Cahors, à l'âge de 88 ans.

Mme Jubin était la veuve de M. Jubin, entrepreneur qui fut, pendant plusieurs années, conseiller municipal de notre ville.

Nous prions Mme Delfour, née Jubin et M. J. Delfour, Mme et M. Léon Jubin, industriel, Mme et M. le médecin-colonel Jubin, Mme et MM. L. et J. Delfour, et la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Défaut d'inscription

Pour défaut d'inscription au carnet collectif des nomades, contravention a été dressée au nommé Lehmann, vanier.

Défaut de plaque

Pour défaut de plaque de contrôle à leur bicyclette, procès-verbal a été dressé aux sieurs Barnobet, à Figeac, et Tardieu à St-Cirq-Lapopie.

Défaut de patente

Le nommé Constantin, de Villefranche-du-Périgord, vendait sur le marché de Montcléra sans avoir payé la patente de marchand ambulancier. Procès-verbal a été dressé.

Vol

Peinture a été portée par M. Maury, cultivateur à Mayrinac-Lentour pour vol de 800 francs dont il a été victime.

La coupable a été trouvée ; c'est une nommée Pers chez qui Maury s'était arrêté. Elle a fait des aveux, en déclarant que c'était la misère qui l'avait poussée à commettre ce vol.

Procès-verbal a été dressé.

Trouvailles

Il a été trouvé un portefeuille par Mme Toussaint ; un billet de banque par M. Fillatreau.

Qui l'a trouvé ?

Il a été perdu dans la soirée de vendredi, du Pont Valentré au rai-bourg Cabazat, un portefeuille, contenant une certaine somme et des pièces d'identité.

Prière de le rapporter au Bureau du Journal. Récompense.

Autobus dans un fossé

Lundi matin, vers 9 heures 1/2, l'autobus qui fait le service Toulouse-Cahors-Brive-Clermont-Ferrand-Lyon, arrivait à quelques kilomètres de Souillac, aux moulins de Lamothe-Cassel, lorsque, par suite d'une embardée, l'autobus fut renversé et tomba dans le fossé de la route.

Il n'y eut aucun accident de personne. Mais la voiture est en piteux état et les marchandises qu'elle transportait furent répandues sur le sol.

Les dégâts matériels sont importants.

REELLE OCCASION

Torpédo commercial 7 CV.

Roulé 20.000 km. Etat neuf

BOUYSET, Labastide-du-Vert

TOURISME

La manifestation organisée par le Comité de la Foire de Paris, en faveur du tourisme français, prend de jour en jour un plus grand développement.

L'Empressement des Syndicats d'Initiatives à répondre à l'appel qui leur a été adressé a décidé le Comité de la Foire de Paris à organiser, entre le 13 et le 29 mai, à la Porte de Versailles, une grande Journée du Tourisme, au programme de laquelle figurera l'examen des affiches et des objets de publicité touristique présentés au Concours, ainsi que l'étude des procédés de propagande employés pour développer le tourisme.

Un grand banquet sera offert aux Syndicats d'Initiatives par le Comité de la Foire de Paris, qui compte donner à cette manifestation tout l'éclat désirable.

Elections à la Chambre d'Agriculture

Les élections à la Chambre d'Agriculture ont eu lieu dimanche 5 février. Les résultats complets ne sont pas encore connus. Mais les électeurs se sont rendus assez nombreux au scrutin et d'ores et déjà les candidats peuvent être considérés comme élus.

Ce sont : MM. Battut, Gibert, Laquière, Mespoulet, Calmels, Couderc, Capmas, Brunet.

Commencement d'incendie

Lundi matin, vers 10 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la brulerie du café, aux Docks de l'Alimentation.

Le personnel aussitôt fit tous ses efforts pour combattre le sinistre qui fut éteint très rapidement.

Mais pendant plus d'une heure une épaisse fumée se dégageait des docks.

Orphelin de Cahors

MM. les membres exécutants sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le mardi 7 courant à 9 heures précises, au siège, Café de la Promenade.

Présence indispensable.

Capture d'un doyen de rivière

Un pescof cadurcien, M. Pigagnol, retraité, demeurant aux Ormeaux, a fait dans le Lot une pêche merveilleuse, miraculeuse pourrait-on dire.

C'est au moins ce qu'affirment les collègues en gaule de notre cité.

Il pêchait à la tripe au poulet, lorsque, tout à coup, le flotter disparut dans l'eau. Il y avait prise, bonne prise. Une grosse pièce était au bout de l'hameçon.

M. Pigagnol ne se troubla pas. Il ferra et, doucement, sans heurt, il leva la ligne.

Le poids était lourd : une carpe-mère. Enfin, après bien de précautions et des efforts, il amena au bord un poisson énorme : oui, un cabot qui pesait 15 livres 180 grammes.

Un poisson de ce poids est rare dans le Lot, disent les connaisseurs. Il devait être l'auteur des poissons qui frétilaient dans les eaux cadurciennes.

Ce coup de ligne méritait d'être connu des pescofis.

Tué par un chéne

Un bien triste accident s'est produit lundi soir au Cuzoul, M. Delrieu Pierre, propriétaire à Pradines, 65 ans, était occupé à abattre des arbres.

Tout à coup, un gros chéne s'abattit avant que M. Delrieu ait pu s'éloigner.

Le chéne tomba sur le malheureux bûcheron.

Des voisins accoururent au secours de M. Delrieu, mais il avait été tué sur le coup.

Aussi bien, il fallut scier l'arbre pour dégager le corps.

Ce triste accident a provoqué une vive émotion à Pradines et dans la région où M. Delrieu était bien connu.

Nous adressons à la famille l'expression de nos vives sympathies et de nos sincères condoléances.

Les Sports

A SAUZET.

Basket-ball. — Notre équipe première se déplaçait, dimanche 5 février, à Caniac, en match d'entraînement (match retour).

Les titulaires de la première équipe de Caniac étaient au complet et les « Jaune et noir » de Sauzet durent s'incliner 17 à 11 devant un « cinq » bien en forme décidé à vaincre sur son terrain.

Nous devons à la vérité, et nous sommes heureux de dire que dans la victoire de Caniac une large part revient à l'excellent entraîneur M. Delmas, président de l'U. S. C., dont la fougue fut remarquable au cours de toute la partie.



GRANDE MAISON DE
TEINTURE NETTOYAGE
 de tous vêtements,
 tissus, chapeaux, etc...
 Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir.
 Teintures de fourrures.
 Nettoyage d'ameublements, etc...
 ENVOI TOUTS LES SAMEDIS
 Travail soigné
 Dépôt pour Cahors :
Madame Louis BONNET
 2, rue des Capucins

DÉMÉNAGEMENT AUTO
 vers PARIS
 Prix spécial si vous
 me laissez choix date sur 15 jours
 Ec. CORVISIER, ASNIÈRES, (Seine).

30 Frs p. jour payés de suite
 Trav. fac. p. tous p. loisirs
 Timb. Ec. Directeur ETS, 23, Fg St-Denis, PARIS, X^e.

Pharmacie Paul GARNAL
 97, Boulevard Gambetta, CAHORS
 Organisation moderne

Eau de Cologne 60°
 Prix du litre verre compris 30 fr.
 Prix du 1/2 litre — 16 fr.
 Prix du 1/4 litre — 8 fr.

Eau de Cologne 90°
 Prix du litre verre compris 38 fr.
 Prix du 1/2 litre — 20 fr.
 Prix du 1/4 litre — 11 fr.

Toutes ces Eaux de Cologne
 aux Extraits concentrés de fleurs
 constituent de véritables parfums
 pendant votre séjour à Paris
 vous pourrez lire votre journal
 dans le Hall de l'Agence Navas
 62 Rue de Richelieu. PARIS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
 Le co-gérant : L. PARAZINES.

Bibliographie
POUR L'AVENIR DE NOTRE RACE

Les grandes épidémies d'autrefois : peste, choléra, variole, typhus, lépre, etc... ont été barrées par un immense cordon sanitaire, que tous la médecine internationale a développé autour des confins de l'Europe. C'est cette médecine préventive et prophylactique qui a eu les plus grands mérites et surtout les plus grands résultats. Il serait donc particulièrement beau d'obtenir ce résultat de prévention, non seulement pour la syphilis, mais aussi pour la blennorrhagie, qui passe, par une conception ridicule et surannée, comme une maladie honteuse et comme une maladie dont on rit, dont on se moque. 80 0/0, tel est le pourcentage des hommes atteints par le gonocoque, microbe de la blennorrhagie, étant entendu que ce chiffre s'applique aux hommes ayant atteint l'âge de 60 ans, c'est-à-dire ayant couru tous les risques de contamination. Comme ce chiffre statistique universellement admis l'indique, la gonococcie, soignée admissiblement, est un véritable fléau au regard de l'humanité, est un véritable fléau au regard de l'humanité.

Dans ce même numéro de février de « Guérir » vous pourrez lire les articles qui suivent : La grippe, par le Professeur L. J. Tanon, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. — Le strabisme, par le Dr E. Bourgoin. — Tuberculose et grossesse, par le Dr J. de Manet. — Traitement orthopédique et chirurgical des grandes déformations des pieds, par le Dr van der Horst. — La crampe des écrivains, par le Dr P. Cololian. — La paralysie infantile ou polyomyélite, par le Dr Stéphane. — La maladie de Basedow, par le Dr P. Gentil. — Peut-on guérir par le rire ? par le Dr P. Vachet. — Les remèdes de bonne femme, etc...

Nous rappelons que « Guérir » est en vente chez tous les marchands de journaux, au Prix de 2 frs. A défaut, envoi franco : « Guérir », 12 bis rue Keppler, Paris (16^e). (Joindre 2 francs en timbres-poste).

Raymond REY
 Professeur de l'Université
 Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors
 et les origines de l'architecture
 à coupole d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
 du Midi de la France
 Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente : A CAHORS
 LIBRAIRIE P. FRANCES
 LIBRAIRIE GIRMA-RICARD

Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi

SPORTS D'HIVER AUX PYRÉNÉES
HIVER 1932-1933

Billets spéciaux
 au départ de Paris-Quai d'Orsay

La gare de Paris-Quai-d'Orsay délivre jusqu'au 31 mars 1933 pour : Font-Romeu-Odeillo-Via Bagnères-de-Luchon Superbagnères Gripp (par Bagnères-de-Bigorre) Laruns-Eaux-Bonnes Mont-Louis-La-Cabanasse :

1° des billets spéciaux d'aller et retour en toutes classes comportant sur les prix des billets simples des tarifs généraux de G. V., une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes et valables 21 jours dimanches et jours de fêtes compris, sans faculté de prolongation ;

2° des billets d'aller et retour in-

dividuels de fin de semaine comportant une réduction de 50 0/0 sur les prix des billets simples à place entière et valables du vendredi au mardi suivant à 24 heures, sans faculté de prolongation.

Chemins de fer de Paris à Orléans de Paris à Lyon et à la Méditerranée

SPORTS D'HIVER EN AUVERGNE

Billets de fin de semaine en toutes classes pour le Lioran et le Mont-Dore.

Du 23 décembre 1932 au 30 avril 1933, il est délivré des billets spéciaux d'aller et retour de fin de semaine en toutes classes :

Pour Le Lioran au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P.L.M.), Aurillac, Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Thiers et Vichy.

Orléans, Riom, Roanne, St-Etienne (les gares de), Thiers et Vichy.

Pour Le Mont-Dore au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P.L.M.), Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Montluçon, Moulins, Nevers, Orléans, Riom, Roanne, St-Etienne (les gares de), Thiers et Vichy.

Tous ces billets comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples ; ils sont valables du vendredi à midi au mardi à midi (au mercredi pour les Fêtes de Pâques).

Les articles de sports d'hiver sont acceptés comme bagages avec franchise de 20 kgs.

Grands réseaux des chemins de fer français

Le « porte à porte » réalisé par les Chemins de fer

Les Réseaux, soucieux d'éviter à leurs clients l'obligation de se rendre à la ga-

re ou dans le Bureau de ville le plus voisin pour y faire leurs expéditions, viennent de proposer à M. le Ministre des Travaux publics de généraliser les mesures déjà en vigueur dans certaines gares ne faisant assurer par tous leurs services de factage et de camionnage l'entèvement des marchandises à domicile, tant en grande qu'en petite vitesse et pour les expéditions en port payé aussi bien qu'en port dû.

Si ces dispositions sont approuvées, les expéditeurs désireux d'en bénéficier n'auront qu'à écrire ou téléphoner au Chef de Gare pour que les colis à expédier soient pris sans retard à leur domicile.

A l'arrivée, ces colis seront livrés d'office au domicile du destinataire, sauf ordre contraire.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs
 UN SEUL MODELE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE
 En vente dans toutes les pharmacies

IMPRIMERIE A. COUESLANT
 SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
 (Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)
 1, RUE DES CAPUCINS, 1

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

INSTALLATION MODERNE
NEUF LINOTYPES
22 PRESSES
LIVRAISON RAPIDE
 — PRIX MODÉRÉS —

SERVICE D'HIVER 1932-33

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos							
OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE
PARIS (Orsay) dép.	22	20	17	21	10	23	11	CAHORS	6	22	15	3	18	33	
PARIS (Aust.) dép.	22	34	10	7	21	22	22	Pradines	6	29	15	11	18	41	
LIMOGES (arrivée)	5	53	16	6	23	2	8	Mercuès	6	38	15	20	18	50	
LIMOGES (départ)	4	31	9	5	16	21	3	Douelle (Arrêt)	6	42	15	24	18	54	
BRIVE (arrivée)	7	12	11	59	18	2	0	Parnac	6	49	15	33	19	3	
BRIVE (départ)	7	35	12	36	19	18	8	Luzech	6	55	15	39	19	10	
Gignac-Cressensac	8	13	13	10	16	57	20	Castelfranc	7	7	15	50	19	22	
SOULLAC... dép.	8	37	13	48	17	22	18	Prayssac (Arrêt)	7	11	15	54	19	26	
CAZOULES... dép.	8	45	13	56	17	30	20	Puy-l'Évêque	7	20	16	3	17	35	
La Chap.-d-Mareuil	8	51	14	2	17	36	—	Duravel	7	27	16	10	17	47	
Lamothe-Fénelon	9	2	14	12	17	47	—	Soturac-Touzac	7	35	16	18	17	59	
Nozac	9	14	14	22	17	59	—	Fumel	7	46	16	29	18	26	
GOURDON... dép.	9	31	14	37	18	17	19	LIBOS	7	51	16	34	18	32	
Saint-Clair	9	40	14	46	18	27	—								
Dégagnac	9	51	14	57	18	39	—								
Thédirac-Peyrilles	10	2	15	8	18	51	—								
Saint-Denis-Catus	10	13	15	19	2	—	—								
Espère	10	23	15	28	19	12	—								
Pradines	10	29	15	35	—	—	—								
CAHORS (arrivée)	10	35	15	4	19	23	19	58	2	35	—	6	4	6	59
Sept-Ponts (départ)	11	35	17	58	—	—	—	—	2	39	—	6	8	7	3
Cieurac	11	45	17	53	—	—	—	—	7	22	—	—	—	—	—
Labenque	11	59	18	7	—	—	—	—	7	38	—	—	—	—	—
Causse	12	6	18	15	—	—	—	—	7	46	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	12	40	18	54	—	—	—	—	8	40	—	—	—	—	—
TOULOUSE... arr.	13	14	19	32	—	—	—	—	8	20	—	—	—	—	—
	16	49	2	59	—	—	—	—	8	20	—	—	—	—	—

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5	22	17	13
Vayrac	5	30	17	21
Bétaillé (arrêt)	5	36	17	25
Puybrun	5	44	17	34
Bretenoux-Biars	6	4	15	17
Port-de-Gagnac	6	12	15	17
Laval-de-Cère	6	23	15	18
Lamativie	6	45	15	34
Siran (arrêt)	7	2	15	17
La Roquebrou	7	20	16	7
AURILLAC... arrivée	8	2	16	50

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC... départ	5	10	3	17
La Roquebrou	5	39	10	43
Siran (arrêt)	5	51	10	55
Lamativie	6	7	11	12
Laval-de-Cère	6	25	11	28
Port-de-Gagnac	6	33	11	36
Bretenoux-Biars	6	43	11	46
Puybrun	6	51	11	54
Bétaillé (arrêt)	7	7	12	7
Vayrac	7	7	12	7
St-Denis-près-Martel	7	14	12	14

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8	33	17	16
Carsac	8	43	17	27
Grolejac	8	50	17	44
St-Cirq-Madelon	8	56	17	51
Payrignac (arr.)	9	3	17	59
GOURDON	9	13	18	9

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	5	56	16	8
Payrignac (arr.)	6	5	16	16
St-Cirq-Madelon	6	14	16	24
Grolejac	6	32	16	29
Carsac	6	43	16	39
SARLAT	6	57	16	50

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson... dép.	6	32	16	59
Sarlat	7	53	12	5
Cazoules	8	33	12	44
Souillac	7	31	10	56
Le Pigeon	7	45	11	20
Baladou. Arrêt.	7	50	11	27
Martel	7	59	11	56
St-Denis-p-M.ar	8	9	12	8

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p-M.d.	7	42	9	7
Martel	7	58	9	22
Baladou. Arrêt.	8	5	9	29
Le Pigeon	8	11	9	35
Souillac	6	50	8	54
Cazoules	6	59	9	2
Sarlat	8	19	9	44
Le Buisson... ar.	6	11	—	—

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE... dép.	6	12	46	17
CAPDENAC... (a.)	10	11	17	52
FIGEAC... (d.)	1	24	7	10
Le Pournel	1	57	7	14
Assier	2	47	7	43
Flaujac (halte)	7	53	11	25
Gramat	3	19	8	8
Rocamadour	3	24	8	19
Montvalent	4	3	8	31
St-Denis-p. (arr.)	4	16	8	44
Martel (départ)	4	57	8	54
Quatre-Routes	5	10	9	4
Turenne	5	23	9	15
BRIVE... ar.	6	3	9	40
PARIS (Orsay) ar.	18	44	—	—

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

PARIS (Orsay) d.	19	40	21	10
Brive... dép.	3	53	8	2
Turenne	4	16	8	27
Quatre-Routes	4	24	8	38
St-Denis-p. (arr.)	4	32	8	46
Martel (départ)	4	39	8	53
Montvalent	5	9	13	54
Rocamadour	5	5	13	15
Gramat	5	18	9	44
Flaujac (halte)	5	18	9	44
Assier	5	39	10	14
Le Pournel	10	21	15	9
FIGEAC... dép.	6	5	10	42
CAPDENAC (ar.)	6	14	10	51
TOULOUSE (d.)	6	36	11	54
TOULOUSE	9	51	16	5

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8	6	9	50
Cabessut	8	15	10	1
Arcambal	8	24	10	17
Vers	8	32	10	25
Saint-Géry	8	38	10	30
Conduché	8	49	11	19
Saint-Cirq-la-Popie	8	55	11	29
St-Martin-Labouval	9	2	11	53
Calvignac	9	8	12	3
Cajarc	9	19	12	20
Montbrun	9	28	12	28
Toirac	9	36	12	36
Lamadelleine	9	47	13	44
CAPDENAC	9	58	14	52

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC	7	10	11	49
Lamadelleine	7	22	12	5
Toirac	7	33	12	19
Montbrun	7	41	12	30
Cajarc	7	51	12	45
Calvignac	8	1	12	58
St-Martin-Labouval	8	8	13	7
Saint-Cirq-la-Popie	8	16	13	17
Conduché	8	22	13	25
Saint-Géry	8	37	13	41
Vers	8	42	13	48
Arcambal	8	50	13	59
Cabessut	9	9	14	14
CAHORS	9	8	14	23